



## Bulletin d'informations officielles

### Conseil communal

P. 2 - 5

### Communications

#### Municipales

P 6 - 10

### Culture

P. 11 - 13

### Vie locale

P. 14 - 19

### Sociétés locales

P. 20 - 23

### Informations

P. 24 - 27



**Prochaines séances du Conseil communal, à la grande salle les mercredis:**

- ◆ 8 mars 2023
- ◆ 3 mai 2023
- ◆ 21 juin 2023 (comptes 2022)
- ◆ 11 octobre 2023 (arrêté d'imposition)
- ◆ 13 décembre 2023 (budget 2024)

## Reflets du Conseil communal Séance du 14 décembre 2022

---

Lors de l'ultime séance de l'année 2022, Mme Stéphanie Reda, Présidente, a notamment fait part de la démission de l'un des membres du Conseil communal, dont le remplacement est prévu pour le mois de mars 2023. S'agissant de la dernière personne sur la liste des « viennent ensuite », des élections complémentaires seront donc organisées pour assurer le bon fonctionnement de la législature 2021-2026. Avis aux citoyennes et citoyens intéressé-e-s !

La Municipalité a ensuite diffusé ses communications publiées dans le présent bulletin.

### Préavis municipaux

La séance s'est ouverte sur le **Budget de fonctionnement 2023**, que la Municipalité a présenté comme étant « équilibré et, pour la première fois, positif ». Les différents chapitres ont été passés en revue par le Conseil, qui a pu poser ses questions librement et obtenir les réponses attendues de la part de l'organe exécutif. Soutenu par un rapport de la Commission des finances aux conclusions favorables, le Conseil a accepté le budget de fonctionnement 2023 à la large majorité.

Le plan des investissements prévoit pour 2023 :

- Ouvrages de génie civil :
  - 0 Fin des travaux relatifs au remplacement du tapis bitumeux à la Grand-Rue pour un montant de CHF 147'800.- ainsi qu'au remplacement de la conduite EP à la Grand-Rue pour un montant de CHF 22'800.- (préavis adopté)
  - 0 Rénovation de la route et du trottoir et renforcement des conduites EC à la Grand-Rue pour un montant de CHF 300'000.- (préavis à venir)
- Bâtiments et constructions :
  - 0 Démolition des édicules publics pour un montant de CHF 30'000.- (préavis adopté)
  - 0 Isolation, réfection de la couverture et pose de panneaux solaires à la Salle de sports pour un montant de CHF 100'000.- (préavis à venir)
- Service des eaux :
  - 0 Remplacement de la conduite d'eau potable au chemin de la Mésange pour un montant de CHF 350'000.- (préavis adopté, voir ci-dessous)

Puis, c'est avec l'analyse du deuxième préavis municipal que le Conseil communal a continué sa séance : le **Remplacement de la conduite d'eau potable du chemin de la Mésange** a été approuvé à l'unanimité. Le rapport de la commission *ad hoc* proposait d'accepter le changement, dans les meilleurs délais, de cette conduite obsolète, qui est la plus ancienne du village. Le crédit de CHF 350'00.- sera financé par un recours à l'emprunt réparti sur 30 ans et les charges annuelles de CHF 18'000.- seront couvertes par prélèvement du compte « Financement spécial réseau d'eau potable ».

## Réponse de la Municipalité au postulat de M. Yves Trottet « Enjeux d'une mobilité sécurisée »

La réponse de la Municipalité au postulat de M. Yves Trottet, déposé en 2019 et portant sur l'élaboration d'un plan général de mobilité du village (2<sup>e</sup> phase du projet), a été acceptée à la large majorité. Pour l'élaboration de ce dossier complexe, la Municipalité a collaboré avec une commission consultative composée de cinq membres du Conseil communal, laquelle a été maintenue dans ses fonctions. La réponse de la Municipalité au postulat de M. Yves Trottet a également été analysée par une commission *ad hoc*, dont le rapport était positif et proposait en outre une collaboration soutenue avec cette commission.

## Réflexions sur le développement des zones d'utilité publiques

Faisant suite à une forte demande du Conseil communal dans sa séance du 12 octobre 2022, la Municipalité a proposé une présentation PowerPoint synthétique sur les deux zones d'utilité publiques (ZUP) de la commune de Vufflens-la-Ville, dans le but de faire ressortir le potentiel des secteurs Marteley et Bovon. La Municipalité a insisté sur le fait que les contenus présentés par le biais de diapositives étaient des pistes de réflexion. En effet, le Conseil communal a émis le souhait de participer à l'élaboration de ce très vaste programme, qui se déroulera sur plusieurs années. En ce sens, la Municipalité a proposé la nomination d'une commission bipartite (Conseil/Municipalité) ainsi que la mise sur pied d'une consultation de la population sous la forme d'un sondage.

## La Minutes des délégués

Afin de répondre au souhait du Conseil communal d'être informé sur le suivi des activités des commissions et associations intercommunales, leurs délégués – qui sont également membres du Conseil – font un point de situation deux fois par année : en juin et en décembre. Ainsi, les rapports de l'AIEV, l'AJERCO, l'ASICoPe, l'ASIVenoge, l'ASPIC et de la CCRI ont été présentés et discutés. Pour plus de renseignements, la consultation des sites internet de ces organes est conseillée.

En fin de séance, les membres du Conseil ont pu poser leurs questions et faire part de leurs réflexions à la Municipalité. Avec l'installation de nouvelles entreprises dans la zone industrielle (ZI), il a été relevé que l'étude d'impacts, sonores notamment, qui avait été menée à l'époque mériterait d'être actualisée. En tant que membre du SIVA/SEVA, M. le Syndic Olivier Duperrut a confirmé qu'une telle étude est en cours de réalisation.

La séance s'est terminée avec les traditionnels remerciements et vœux des autorités législatives et exécutives ainsi qu'avec le partage du verre de l'amitié.

Les séances du Conseil communal sont ouvertes au public. Elles auront lieu, en 2023, les mercredis 8 mars, 3 mai, 21 juin, 11 octobre et 13 décembre, à 20h à la Grande salle.

Les documents de séance se trouvent sur le site internet communal. Rappelons que le PV du 14 décembre 2022 sera mis en ligne après adoption par le Conseil communal dans sa séance du 8 mars 2023.

Le Bureau du Conseil  
[conseil.communal@vufflens-la-ville.ch](mailto:conseil.communal@vufflens-la-ville.ch)

---

## Poste à repourvoir

**Le Conseil communal recherche un(e) secrétaire suppléant(e) pour la suite de la législature 2021-2026.**

**Pour tout renseignement concernant ce poste, vous pouvez prendre contact directement avec Mme Stéphanie Reda - Présidente du Conseil communal au 078/737.31.15 ou par mail à [conseil.communal@vufflens-la-ville.ch](mailto:conseil.communal@vufflens-la-ville.ch)**

## **Décisions du Conseil Communal**

---

### **Préambule au budget**

Comme vous avez pu le constater, nous vous présentons un budget équilibré et pour la 1<sup>ère</sup> fois, positif !

Ce bon résultat provient notamment des rentrées d'impôts plutôt optimistes des personnes physiques, lesquelles sont stables depuis quelques années, sans compter que la ZI de la Plaine commence à générer des revenus d'impôts toujours plus conséquents.

Bien que ce budget présente un excédent de CHF 13'200.-, nous avons tenu compte d'une hausse des charges énergétiques en appliquant l'augmentation communiquée par nos fournisseurs. Il a également été prévu de renforcer le personnel de l'Administration communale afin de soutenir les membres en place.

D'autre part et afin de permettre à notre village de se développer dans de bonnes conditions, nous avons prévu diverses études dont l'établissement d'un plan de mobilité, l'aménagement des deux ZUP, l'établissement d'un bilan énergétique des bâtiments communaux et la mise en place d'un PECC dont le montant global se monte à CHF 126'000.-. Grâce à ces études et avec l'approbation de votre Autorité, des projets concrets pourront être mis en place et permettre d'autres soutiens et infrastructures à notre population.

De manière immédiate et afin de soutenir nos citoyennes & citoyens au vu de l'inflation annoncée, nous avons décidé d'allouer une aide sociale à toutes les personnes de plus de 19 ans, laquelle sera distribuée via la taxe déchets dont la facture sera exceptionnellement mise à zéro en 2023.

Pour terminer, nous vous rappelons que les principales différences avec le budget 2022 sont décrites dans les commentaires en regard des chiffres.

### **PREAVIS MUNICIPAL N° 7/2022 :**

#### **« Budget de fonctionnement 2023 »**

Dans sa séance du 14 décembre 2022, le Conseil communal de Vufflens-la-Ville a approuvé à la large majorité, par 31 voix pour et 1 voix contre, le préavis dont les conclusions sont les suivantes :

d'approuver le budget de fonctionnement pour 2023 présentant un total de revenus de CHF 8'953'900.-- et un total de charges de CHF 8'940'700.--, l'excédent de recettes de CHF 13'200.-- étant attribué au capital.

## PREAVIS MUNICIPAL N° 8/2022

### « Remplacement de la conduite d'eau potable du chemin de la Mésange »

Dans sa séance du 14 décembre 2022, le Conseil communal de Vufflens-la-Ville a approuvé à l'unanimité, le préavis dont les conclusions sont les suivantes :

1. D'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 350'000.- pour le remplacement de la conduite d'eau potable du chemin de la Mésange ;
2. D'autoriser la Municipalité à financer cet investissement par un recours à l'emprunt au taux le plus favorable du marché actuel ;
3. D'amortir cet investissement par la subvention ECA sur les travaux de remplacement de la conduite et le solde, sur une durée de trente ans ;
4. Les charges annuelles de CHF 18'000.- seront couvertes par prélèvement du compte 9280.06 < financement spécial réseau d'eau potable > conformément à l'article 17 du Règlement sur la comptabilité des communes.

### POSTULAT DE M. YVES TROTTET « Enjeux d'une mobilité sécurisée »

La Municipalité pense être arrivée au bout des solutions pratiques réalisables dans le cadre de ses compétences. Désormais, elle souhaite se faire aider par une société spécialisée afin d'établir un plan de mobilité scolaire et général en collaboration avec la Commission. A cet effet, la Municipalité a d'ores et déjà inclus un montant de CHF 20'000.- dans le budget communal 2023. La Municipalité tient à remercier chaleureusement la Commission pour tout le travail de qualité effectué et pour les échanges constructifs qui ont permis, assurément, de faire avancer ce dossier complexe. Au vu des étapes à venir, la Municipalité ne peut que recommander au Conseil communal le maintien de cette Commission afin de continuer à développer des solutions pour le bien de la collectivité.

Le Conseil communal de Vufflens-la-Ville décide :

1. D'approuver les conclusions municipales, à savoir : prendre acte du rapport de la Municipalité sur le postulat de M. Yves Trottet et de lui donner les moyens de réaliser la suite annoncée tout en maintenant en fonction la commission qui collabore efficacement avec elle ;
2. D'approuver les conclusions de la commission, à savoir : prendre acte du rapport de la Municipalité sur le postulat de M. Yves Trottet et l'inviter à poursuivre les démarches initiées.

Les conclusions municipales sont acceptées à la large majorité par 27 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention.

Les conclusions de la commission sont acceptées à la large majorité par 30 voix pour, 0 voix contre et 2 abstentions.

***Vous pouvez lire les préavis sur le site : [www.vufflens-la-ville.ch](http://www.vufflens-la-ville.ch), sous l'onglet « autorités »  
et la composition des différentes commissions sous l'onglet « Bureau du Conseil »***



**Olivier Duperrut, Syndic**

### **Zone industrielle de la Plaine**

Un des derniers permis de construire conséquent vient d'être délivré dans la zone pour la construction d'un poste de distribution de carburant avec lavage, un shop, des bureaux et un appartement de gardiennage.

Quant à la société Demaurex SA, qui construit sur la parcelle communale 930, la construction devrait se terminer ce printemps. Le site sera mis en fonction rapidement afin de permettre à cette entreprise de déménager d'Ecublens avant l'été comme prévu.

### **Risque de pénurie**

Conformément à la demande de la Préfecture, un plan de continuité en cas de pénurie de gaz et d'électricité a été établi et un PRU à savoir un point de rencontre d'urgence a été désigné, lequel se situera à l'Administration communale. Il sera équipé en fonction des recommandations cantonales dès la mi-janvier.

### **Préavis à venir**

Il nous tient à cœur de vous indiquer les préavis que nous souhaitons présenter lors des séances du Conseil communal à venir. Cependant, il arrive qu'ils ne sont pas toujours prêts en temps opportun car des données sont manquantes ce qui peut créer certaines attentes ou confusions.

Toutefois, et comme nous souhaitons continuer de vous donner les grandes lignes sur lesquelles nous travaillons, les préavis sont annoncés à titre indicatif et non définitif. Cette précision étant faite, et avec les réserves d'usage, nous vous informons qu'à la séance de mars, la Municipalité ambitionne de vous soumettre les trois objets suivants :

- ◇ réponse au postulat de Samuel Berthoud sur le PECC
- ◇ un préavis modifiant la couverture et l'isolation de la salle de sports avec la pose de panneaux photovoltaïques
- ◇ un préavis modifiant le Règlement pour le Conseil communal comme souhaité par la commission ad'hoc

Quant au préavis relatif aux chemins AF, nous prévoyons de vous le soumettre lors de la séance du mois de mai, avec un autre préavis relatif au renforcement de la conduite d'eaux claires de la Grand-Rue avec la création d'un trottoir et réfection de la route.

### **Remerciements**

Nous voici déjà arrivés au terme de cette année 2022. Je profite de mon temps de parole pour vous remercier de votre engagement, vous qui avez fait partie d'une commission permanente ou ad'hoc ainsi que tous les autres conseillères et les conseillers, le bureau, le Président et maintenant la Présidente, avec lesquels nous entretenons toujours des rapports très cordiaux.

Merci à vous tous et à toi Hervé pour ces 3 années passées à la présidence du Conseil Communal et maintenant à toi Stéphanie. Je te souhaite le meilleur dans tes fonctions qui assurément seront enrichissantes.

La Municipalité constate avec plaisir qu'après un an et demi, nos nouveaux conseillères et conseillers ont trouvé leurs marques au sein de l'assemblée.

Mes remerciements vont également à mes collègues qui ont eu fort à faire cette année ainsi qu'à notre personnel communal soit Sandrine Böhlen, Dominique Nijenhuis, Patricia Trebern ainsi qu'à Nelso Batista et Patrice Panchaud, toujours fidèles au poste et au service de la population pour la servir le mieux possible. Un énorme merci au nom des autorités.

Avec la météo de ces derniers jours, j'en profite également pour remercier Patrice Panchaud qui s'occupe du déneigement durant l'hiver et Nelso Batista qui le seconde.

Des remerciements également pour le personnel de la cantine et de la bibliothèque, aux patrouilleuses, à M. Verly pour sa disponibilité et ses connaissances de la technique de la grande salle, à Mme Gruaz notre archiviste, à M. Panchaud pour le refuge et la famille Bolay pour la

gestion de la compostière en Faraz. Je ne voudrais pas oublier toutes nos sociétés locales pour leur dévouement, leur dynamisme et leur engagement pour animer sportivement notre village ainsi qu'une partie des communes avoisinantes pour certaines disciplines.

Sans l'engagement de toutes ces personnes, la vie à Vufflens-la-Ville n'aurait pas la même qualité ni la diversité qui est proposée.

Au nom de la Municipalité, je vous souhaite de passer un joyeux Noël qui est traditionnellement un moment d'échange avec nos familles.

**Prenez soin de vous et belles Fêtes de fin d'année à toutes et tous !!!**



**Pascal Berchier, Municipal**

### Mobilier urbain

A la fin des vacances scolaires d'automne, l'entreprise « les meubles du bûcheron » nous a livré une magnifique table en mélèze ce qui clôt le préavis 1 -2022.



### Contrôles de vitesse

Durant le mois d'octobre, la gendarmerie est venue à 3 reprises faire des contrôles de vitesse dans la Grand-Rue soit :

- ◇ Le 06.10 de 6h10 à 7h55
- ◇ Le 26.10 de 6h10 à 8h30
- ◇ Le 13.10 de 8h35 à 10h05

Au total, il y a eu 679 véhicules contrôlés et 21

conducteurs dénoncés. Le taux d'infraction à Vufflens-la-Ville se monte donc à 3.09 %.

A titre indicatif, le taux d'infraction pour le canton durant la même période est de 3.39 %.

En novembre 2 autres contrôles ont aussi eu lieu :

- ◇ Le 01.11 à la rte de Bovon, de 11h25 à 13h00 véh contrôlés 122/ véh dénoncés 0
- ◇ Le 22.11 à la Grand-Rue, de 6h35 à 8h35 véh contrôlés 413/ véh dénoncés 9

Pour résumer 535 véhicules contrôlés 9 conducteurs dénoncés, taux d'infractions 1,68 % Pour le canton durant la même période le taux est de 3,7 %.

### Eclairage public

Depuis le 6 décembre, certains tronçons de réverbères sont équipés d'horloges. Ils seront éteints de minuit à cinq heures, sauf dans le Cuvillard qui restera éclairé toute la nuit.

Il en va de même pour une partie de l'Arzilliez durant les soirées du week-end afin de rendre le chemin plus sûr aux personnes qui rentrent avec le train pyjama.



### Chantal Di Lallo, Municipale

#### Le coup de balai

A vos agendas ! Le coup de balai aura lieu le 25 mars 2023. Nous nous réjouissons de participer à cette action et vous attendons nombreux lors de cette journée. De plus amples informations et les bulletins d'inscriptions se trouvent en dernière page.



La marque de la  
gestion forestière  
responsable

#### BIOV

Vous aurez peut-être remarqué que nous avons changé la qualité du papier de notre bulletin d'informations. Soucieux de répondre au développement durable, nous l'imprimons désormais sur du papier 100% recyclé certifié « Ange bleu » ( papier répondant à des critères techniques et environnementaux sévères tels que l'exclusion de substances dangereuses et l'usage de fibres issues à 100% de vieux papiers).

Impression offset exempte de produits chimique. Papier 100 % recyclé, certifié FSC.

Imprimé au Mont par Groux arts graphiques SA



### Michel Gruaz, Municipal

#### Gravière du Moulin d'Amour

Lors de la présentation publique d'Impact-Concept et Orlati du 23 mars 2022, un slide présentant le secteur avec présence significative de gravier, traitillé rouge, montrait également le périmètre qui, en 2013, aurait pu faire l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter auprès du canton.

Ce secteur entouré de jaune et vert englobait entre autres, trois petites parcelles privées dont une appartenant en copropriété à un membre de la Municipalité.

Ce support a provoqué des rumeurs faisant état d'intérêt personnel d'un membre des autorités.

Par souci de clarté, la Municipalité a demandé à Orlati de définir avec précision le périmètre qui, en cas d'accord communal, ferait l'objet d'une demande d'autorisation d'exploitation auprès du canton.

Orlati nous a fait parvenir un plan définissant la zone en question ainsi qu'une lettre nous indiquant les numéros des parcelles concernées.



Tant le plan, comme vous pouvez le constater, que le courrier excluent les trois petites parcelles dont il est question. Par conséquent, à ce jour et sur la base des documents précités, toute rumeur d'intérêt personnel n'est donc pas fondée.

### Domaine de l'eau

Grâce aux micros sur nos vannes de réseau, nous avons découvert une modeste fuite sur la conduite du chemin latéral de la route de Bovon. La réparation a été réalisée dans les meilleurs délais. Elle a nécessité une coupure d'eau. Merci aux bordiers pour leur compréhension face aux inconvénients.

### Sécurité dicastère forêt

A la suite de la chute d'un arbre au niveau du chemin des Berges longeant la Venoge, nous avons fait marteler quelques arbres dangereux qui seront abattus les 14 et 15 février 2023, soit durant les vacances scolaires. Le chemin des Berges, qui conduit à la gare en longeant la Venoge, sera interdit à tout passage de véhicules ou piétons de 8h.00 à 17h.00 afin de permettre l'abattage d'arbres devenus dangereux. Nous vous remercions de votre compréhension



### Remerciements à notre Syndic

Vous avez entendu tous les remerciements qu'a adressés notre Syndic. Un syndic tout comme un président de société c'est la personne qui doit remercier beaucoup de monde et surtout veiller à ne personne oublier.

Or tout comme un président de société il en fait généralement nettement plus que tous ceux qu'il remercie. Cependant lui-même n'est pas souvent remercié.

Alors une fois n'est pas coutume la Municipalité et le personnel, par la voix de votre vice-syndic, tient à le remercier pour son engagement. Olivier, malgré tes nombreux autres engagements, tu as assumé en 2022, avec conscience, les tâches inhérentes à ta fonction. Nous apprécions ton esprit entrepreneurial, ton pragmatisme, ton bon sens terrien, ton orientation solutions, tu sais tirer profit de nos qualités mais surtout tolérer et vivre avec nos points faibles.

Merci pour le soutien que tu nous apportes lorsque nous sommes confrontés à des dossiers ou situations difficiles. En quatre mots : Merci Monsieur le Syndic.





### Caroline Jaugey , Municipale

#### PECC (Plan Energie et Climat Communal)

Dans le cadre de la mise en place du PECC, la Municipalité travaille avec la société Impact Concept depuis quelques mois afin d'identifier les différents thèmes sur lesquels elle pourra s'appuyer pour la mise en place de son plan. Dans ce cadre le premier versement de la subvention nous est déjà parvenu en avril 2022. Dès lors nous avons une année afin de remettre au Canton notre Plan communal.

Dans un souci de transparence et d'implication de l'ensemble de la population, la Municipalité a demandé au bureau du Conseil de nommer 3 membres afin de constituer une commission mixte (3 membres du législatif et 2 membres de l'exécutif) qui travaillera sur l'élaboration et la mise en place du PECC, toujours en collaboration avec Impact Concept.

La première mission de la commission sera l'élaboration d'un sondage qui sera transmis à l'ensemble de la population et qui aura pour but de faire ressortir les thèmes ou les points qui lui tiennent le plus à cœur et qui lui semblent importants d'intégrer au PECC.

Ce sondage sera envoyé courant janvier 2023 par voie d'un tout ménage. Les réponses seront transmises à la Commune par voie papier ou électronique.

Les résultats seront restitués à la population lors d'une séance publique qui aura lieu fin mars 2023.

#### Ecole secondaire :

Le 14 décembre 2022, juste avant le Conseil Communal, l'entreprise Bobst est venue présenter aux élèves du secondaire et à leurs parents ses différentes filières d'apprentissage.

Pour ce faire chaque élève de 9-10 et 11 S habitant Vufflens-la-Ville, Mex et Villars-Sainte-Croix a reçu une invitation personnelle à participer à cette séance.

#### Petite enfance :

Mme Laura Ryttemeyer, responsable de la structure d'accueil préscolaire les Lucioles depuis maintenant 10 ans, va quitter le réseau en cette fin d'année et s'orienter vers de nouveaux horizons. La Municipalité tient à la remercier pour

la bonne collaboration et la bonne entente qui ont toujours permis de travailler au mieux ensemble. Nous lui souhaitons tout le meilleur pour la suite de sa carrière et de sa vie personnelle.

Mme Crista Progin, jusqu'alors responsable de l'UAPE les Lionceaux reprendra, dès le début d'année 2023, la direction des deux structures d'accueil pré et para scolaire de Vufflens-la-Ville. Nous lui souhaitons tout le meilleur dans ses nouvelles fonctions et nous nous réjouissons de pouvoir continuer à travailler avec elle.

#### Manifestations :

Le 10 novembre 2022 devait avoir lieu la soirée des nouveaux habitants. Malheureusement faute d'un nombre suffisant d'inscrits nous nous sommes vus contraints de reporter cette soirée à l'an prochain. Nous nous excusons encore auprès des personnes qui avaient répondu présent et espérons les rencontrer en 2023.

Le vendredi 11 novembre 2022 une délégation municipale a reçu 6 jeunes citoyens de 18 ans au restaurant le Marteley afin de marquer leur passage à la majorité. Ce fut une soirée fort sympathique riche en échanges aussi bien pour les jeunes entre eux qu'avec les membres de la Municipalité.

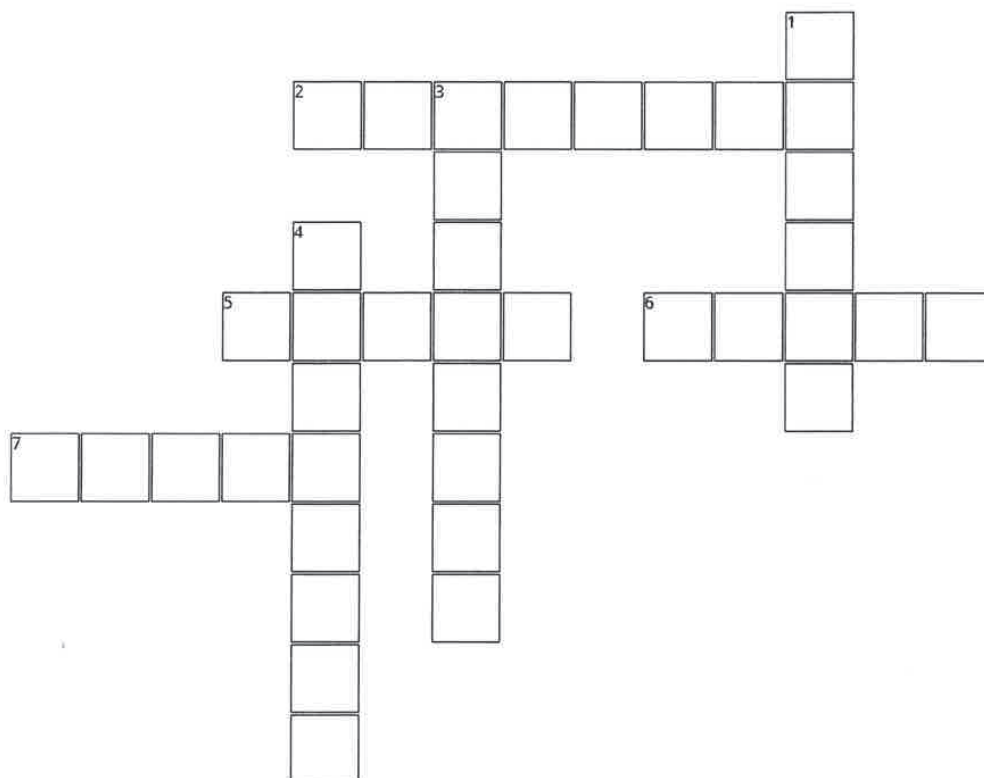
Ces dernières semaines nous avons pu fêter deux nonagénaires de notre village avec pour chacune une visite d'une délégation municipale afin de leur présenter tous nos vœux et leur apporter un présent pour l'occasion.

Le 7 novembre nous avons rendu visite à Mme Onorina Decrausaz qui nous a reçus avec son époux.

Le 12 décembre Mme Irène Bridy nous a reçus en compagnie de son fils.

Un grand merci pour leur accueil et à nouveau nous leur formulons tous nos bons vœux.

Le 6 décembre 2022 la Commune a ouvert sa fenêtre de l'Avent autour d'une bonne soupe. Pour renouer avec la tradition, des cornets de Noël ont été distribués aux enfants du village qui sont venus nombreux et nous nous en réjouissons.



Horizontal

Vertical

- |  |   |
|--|---|
| <p>2. Quel sport est pratiqué lors du Tour de Romandie</p> <p>5. une entreprise importante en Faraz</p> <p>6. quel est l'auteur des photos affichées sur les murs de la maison de commune</p> <p>7. comment s'appelle le refuge de Vufflens-la-Ville</p> | <p>1. quel sport se pratique avec une raquette</p> <p>3. un village important du district du Gros-de-Vaud</p> <p>4. de quel district faisait partie la commune de Vufflens-la-Ville jusqu'en 2006</p> |
|--|---|

## Les coups de cœur de la bibliothèque

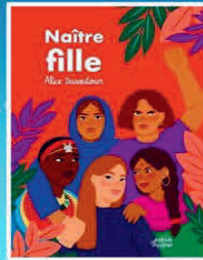
## Les Coups De Cœur De La Bibliothèque

**LA DOUBLURE**

DA COSTA, Mélissa

Passion, faux-semblants, emprise... Qui manipule qui ? Une jeune femme fragile en quête d'un nouveau départ. Un couple magnétique et fascinant prêt à lui ouvrir les portes de son monde doré. Un trio pris au piège d'un jeu cruel et d'une dépendance fatale. Dans ce roman sombre et envoûtant, Mélissa da Costa explore, à travers l'histoire d'une passion toxique, la face obscure de l'âme humaine et les méandres du désir. Après les succès de *Tout le bleu du ciel*, des *Lendemain*, de *Je revenais des autres* et des *Douleurs fantômes*, romans aux deux millions de lecteurs, elle révèle une nouvelle facette de son talent.

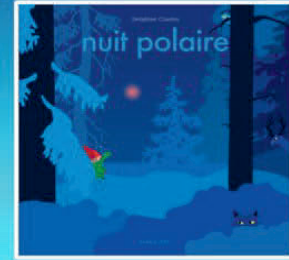
ROMAN ADULTE

**NAÎTRE FILLE**

DUSSUTOUR, Alice

Du Mexique à l'Afghanistan en passant par le Kenya ou encore le Népal, *Naître fille* nous emmène à la rencontre de cinq jeunes filles. Chacune nous raconte son histoire et met en lumière une question de société liée à la place et aux droits des femmes dans son pays. Chaque récit est suivi de pages documentaires afin d'élargir le débat et fournir des éléments concrets.

DOCUMENTAIRE JEUNESSE

**NUIT POLAIRE**

CHEDRU, Delphine

Aku vit seul au nord du nord du monde connu, là où le soleil ne se lève presque plus l'hiver. Un jour, il aperçoit une petite lueur étrange, qui semble l'appeler entre les bois. Curieux, il décide d'aller voir. Il s'avance à pas lents dans la neige profonde. Soudain, deux yeux brillants l'arrêtent. C'est un renard qui l'interpelle, puis va pour l'accompagner dans sa quête. Suivront une chouette, un renne, un ours, un chien... La progression est difficile, le froid mordant, mais les nouveaux amis ne perdent pas courage. Au bout d'une nuit magique, ils partageront un bon repas, au chaud dans la maison d'Aku, où sa bonne étoile (puisque c'est bien elle) les a finalement tous réunis.

ALBUM ENFANT

## Horaire d'ouverture:

Lundi 15h45 - 17h15

Jeudi 17h00 - 18h30

Pendant les vacances scolaires, ouverture les jeudis 17h - 18h30

Petit parking à env. 300m de la bibliothèque au chemin des Grands-Champs

## Les animations de la bibliothèque

# Atelier découverte pour les tout petits

Moment de partage...

Plaisir du livre...

Convivialité....

Découverte....



### Avec qui ?

Avec maman, papa, grand-papa, grand-maman, son frère, sa sœur, sa nounou, la bibliothécaire,...

Nous vous attendons les

**Mercredi 25 janvier 2023**

**Mercredi 29 mars 2023**

**Mercredi 31 mai 2023**

**à 9h30**

**à la bibliothèque de Vufflens-la-Ville**

Cuvillard 17

1302 Vufflens-la-Ville

**Venez nombreux !**



Buchstart  
Né pour lire  
Nati per leggere  
Naschi per leger



# Repas de soutien

Jeudi 9 mars 2023 à 11:30  
Salle polyvalente, Penthaz

**130.-**  
par personne  
Apéritif offert

Détails, inscriptions  
et paiements sur :  
**[tdr-vufflens-la-ville.ch](http://tdr-vufflens-la-ville.ch/repas-de-soutien)**  
**[/repas-de-soutien](http://tdr-vufflens-la-ville.ch/repas-de-soutien)**



Animations  
**Les Sissi's**

**Tombola**

**Prochaine  
étape:**  
Tour de  
gourmandie  
Dimanche  
23 avril



Daillens



Lusseroy-Villars



Mex



Penthalaz



Penthaz



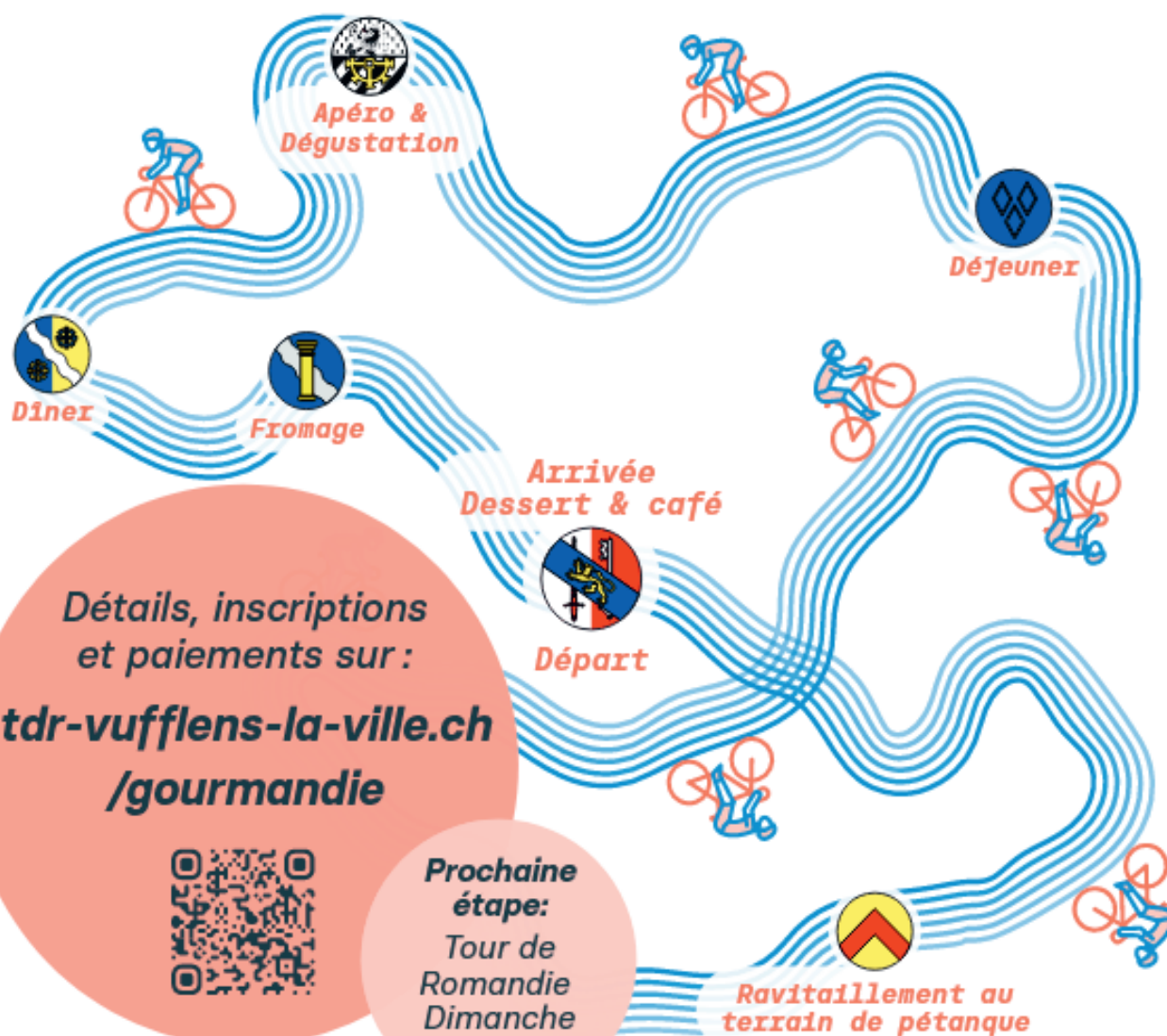
Vufflens-la-Ville



# Tour de Gourmandie

Dimanche 23 avril 2023

Stands de nourriture & produits locaux



Dailens



Lussery-Villars



Mex



Penthalaz



Penthaz



Vufflens-la-Ville

## LE JEU DES 7 ERREURS

Recherchez entre ces 2 photos les 7 différences.

La réponse se trouve à la page 19



Nous remercions chaleureusement M. Baumann pour cette initiative



## Mise en lumière

*Sébastien Fabre, par amour du terroir*



Quel est le lien entre œnologie et chimie, ville et campagne, production industrielle et activité artisanale ? Sans doute, la flamme qui anime un homme fidèle à sa terre d'adoption. Chimiste de formation universitaire, rien ne prédestinait Sébastien Fabre à faire carrière dans l'univers très spécifique de la vigne et du vin. Et pourtant : avant même d'avoir terminé ses études scientifiques, ce genevois fraîchement marié venait de s'établir à Vufflens-la-Ville. Presque un double défi pour le jeune couple de citadins qui devra 'apprivoiser' la vie contadine et le pays de Vaud. « C'était en 1975, la commune ne comptait que quelque 650 âmes », sourit-il avant de poursuivre : « Je finissais mes études à Lausanne, je ne savais même pas où je travaillerai un jour. Mais l'accueil a d'emblée été si formidable que cela a naturellement conditionné la recherche de mon premier emploi ». Ainsi débuta sa carrière en 1977, en qualité de professeur à l'École d'ingénieurs ETS en viticulture, œnologie et arboriculture de Changins. Aurait-il imaginé qu'il y passerait dès lors 34 ans ? Qu'il serait très rapidement pris de passion pour ce domaine ? Qu'il serait un jour la cheville ouvrière d'une HES aujourd'hui internationalement reconnue ? C'est peut-être là, son secret, sa belle philosophie et sa grande force...

Des valeurs profondes, stables et constantes dont témoignent aussi ses engagements sociaux et politiques locaux. D'aucuns s'en souviennent certainement : il était déjà l'un des membres fondateurs avant d'être nommé trésorier de la halte-garderie. Il participa, comme exposant avec Franz Meier, alors ébéniste de Vufflens, à la « Fête de la

cloche » commémorant les 200 ans de la cloche de l'église, fête imaginée par René Le Grand. « Un succès tel que les organisateurs ont enchaîné avec la mise sur pied d'un marché villageois artisanal annuel », se remémore-t-il. Et de citer encore la Fête des 700 pommes en 1991, alias les 700 ans de la Confédération.

Côté politique locale aussi, Sébastien Fabre signe une stabilité déconcertante : membre du Conseil général dès son arrivée à Vufflens-la-Ville, il a ensuite rapidement été élu au Conseil communal et où, au fil des ans, il a régulièrement siégé dans de nombreuses commissions. « J'ai même passé quatre ans à la Municipalité, précise-t-il, du temps de la nouvelle salle de sport à naître. Le projet avait soulevé tant de passion qu'il a même fallu faire voter tout le village... J'ai ensuite quitté 'le bateau' en raison de nouveaux mandats professionnels et réintégré les rangs moins chronophages du Législatif jusqu'en 2021 ».

Et aujourd'hui, peur du vide ? « Mais non ! A la retraite, le temps passe bien plus vite. Pourquoi ? Libéré de toutes contraintes, je « m'active » encore davantage pour les hobbies de toujours : fonderie, photogravure, moulage plastique, atelier mécanique très professionnalisé, modélisme (citant le Club d'Étagnières) mais aussi voyages, visites et balades en famille », se réjouit-il.

Le parcours bien rempli d'un homme généreux : sa belle trajectoire, son efficacité et son engagement pour la collectivité marqueront durablement les annales.

Regula Heck

90 ans

---



Nous tenons à féliciter Mme Irène Bridy pour ses 90 ans accompagnée de son fils Serge

Nous tenons également à féliciter Mme Decrausaz Onorina pour ses 90 printemps, accompagnée de son époux



## Soirée des jeunes citoyens



Lors de la soirée des jeunes citoyens du 11 novembre 2002, une délégation municipale a reçu ces jeunes afin de marquer leur passage à la majorité, de gauche à droite : Armand De Vos, Béatrice Maulaz, Marine Foglietta, Thomas Humair, Clémence Jaugey et Matéo Lüscher

Les 7 différences - les aviez-vous trouvées ?





**ENTREZ DANS  
« LE MUSÉE DE VUFFLENS-LA-VILLE »  
LORS DE NOTRE TRADITIONNELLE SOIRÉE  
DE GYMNASTIQUE ANNUELLE LE  
18 MARS 2023**

*À la Grande-Salle  
Ouverture des portes 18h – Début du spectacle 19h*



De plus, la société est heureuse de vous annoncer qu'elle organisera  
***l'Assemblée Générale du groupement des Gymnastes Vétérans  
Vaudois en mai 2024 !***

Cet événement nécessitant beaucoup d'organisation, un comité d'organisation va être mis en place dès février 2023 pour préparer cette journée qui promet d'être mémorable et festive !

Ce comité sera ouvert à tous, ainsi, nous vous invitons vivement à vous manifester auprès de nous par mail ([fsg.vufflens@gmail.com](mailto:fsg.vufflens@gmail.com)) d'ici février 2023 si la mise sur pied de cet événement vous intéresse.

*Nous restons disponibles pour toutes informations supplémentaires.*

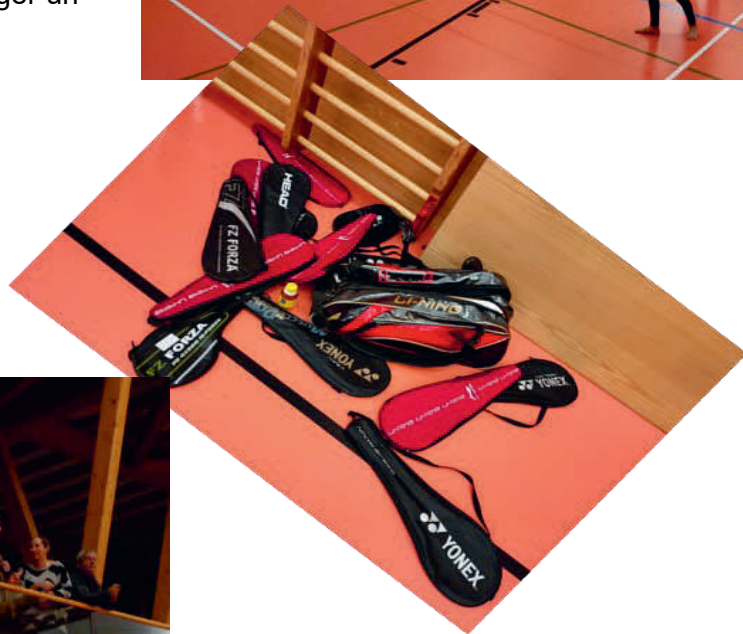
***Renseignements :***

Secrétariat : [fsg.vufflens@gmail.com](mailto:fsg.vufflens@gmail.com)

Président : Samuel Berthoud 079 275 19 88

Le comité de la FSG Vufflens-la-Ville

Dans le cadre du calendrier de l'Avent communal, les associations de la Gym et du badminton se sont associées pour animer le bourg. Cela a donné lieu à une initiation au badminton le jeudi 8 décembre 2022. Aussi, la salle de gym s'est transformée le temps d'une séance en court de badminton avec une vingtaine de personnes pour s'essayer à du jeu libre et porter haut les volants vufflanaïsi. L'occasion pour les membres de nos deux associations de partager un moment sportif et très convivial



Diane Juvet et Améline sont sur le point de remporter leur double dames.

Par ailleurs, les nouvelles équipes de 3ème et 4ème ligue se portent bien. En effet, les rencontres à domicile accueillent toujours un peu plus de public et les résultats sont là : respectivement 4ème et 2ème. Le vendredi 3 décembre les deux équipes ont remporté 2 x 7-0. Si vous souhaitez encourager Vufflens, nous vous donnons rendez-vous en 2023 à 20h30 :

**mercredi 8 février et  
vendredi 10 mars**

## Kartékas de Vufflens-la-Ville : des résultats sportifs éloquentes !



Benoit Bégot, **vice-champion suisse élite de Karaté**, un modèle exemplaire en tête de l'équipe de la relève des jeunes sportifs à Vufflens-la-Ville.

*Chez les séniors :*

Félicitations à **Benoit Bégot** qui s'est offert à Sursee (LU) la beauté de la finale nationale dans la catégorie la plus difficile de ce championnat chez les élites. Il l'a disputée avec un niveau de performance élevé et surtout très exigeant face à l'actuel invincible Yuki Ujihara (top10 mondial WKF). Benoit devient ainsi le nouveau **vice-champion suisse élite** de Kata : une médaille d'argent largement méritée pour le capitaine de notre délégation de sportifs actifs en ligue nationale de karaté.

Ce modèle sportif a, en effet, également servi de motivation pour inspirer la performance de **Keni** chez les espoirs seniors (U21) et souligner sa présence impressionnante sur toute la saison (médaille de bronze aux derniers internationaux d'Allemagne et récemment médaillé d'argent de la ligue nationale suisse) qu'il termine avec une honorable 5<sup>ème</sup> place au pied du podium face à son rival d'outre Sarine qu'il a déjà su challenger lors des opens internationaux de la saison.



Kaena Schedel (Vufflens-la-Ville) remporte une nouvelle fois le titre de championne suisse, après sa **médaille de bronze aux mondiaux WKF** chez les jeunes sportives.

**Relève des jeunes talents sportifs :**

**Kaena Schedel** remporte à nouveau le titre de **championne suisse chez les filles** et confirme avec panache sa place méritée dans l'équipe nationale de son sport. Elle a dû affronter des rivales toujours plus fortes qui l'ont challengée sportivement durant toute l'année sur les tatamis en Suisse et à l'étranger avant de réussir le chouette pari de finir à nouveau en beauté sur la plus haute marche du podium !

Pour ses coéquipiers aînés de Vufflens-la-Ville : **Spiro** et **Nolan**, tous les deux se sont distingués chacun à leur tour sur leurs tatamis respectifs dans la catégorie cadets. Ils se sont finalement rencontrés pour disputer ensemble la petite-finale qui a donc pris les couleurs sportives de notre commune vaudoise. Spiro remporte en beauté ce défi avec la **médaille de bronze** et monte sur le podium national, laissant à Nolan une jolie 5ème place. Il est à noter que ces deux sportifs et amis d'entraînement ont présentés pour la toute première fois et avec succès un nouveau programme technique extrêmement difficile à réaliser même pour les adultes (le kata époustouflant « **Ohan-dai** » dévoilé à Tokyo par le champion Olympique japonais). Ils se préparent ainsi progressivement en vue du niveau international, car en rejoignant tous les deux l'équipe suisse, ils tenteront l'an prochain de représenter dignement la Suisse en tant que jeunes sportifs actifs dans leur sport durant les manches de coupe du monde de la World Karate Federation.

**PROMOTION DE NOS JEUNES DANS L'EQUIPE SUISSE DE 2023 !**

**5 jeunes talents de Vufflens-la-Ville sont sélectionnés pour l'équipe nationale** suite à leurs performances lors des compétitions et des qualifications de l'an passé. Félicitations à nos talents nationaux qui obtiennent ainsi leur carte Swiss Olympic et à qui nous souhaitons tous nos encouragements dans leurs nouveaux défis sportifs et en particulier beaucoup de plaisir sur les tatamis internationaux. Quel magnifique résultat pour notre dojo communal qui continue sa vocation historique de formateur de futur talents axé sur la qualité et **rejoint cette année le top 5 du classement** suisse dans la discipline technique publié par la Swiss Karate Federation.

**BRAVO les karatékas pour votre mental de samouraï dans vos efforts sportifs!**

*Initiation au karaté à Vufflens-la-Ville : 079 3013138*



## Chenilles processionnaires



Les chenilles processionnaires possèdent des poils urticants microscopiques en forme d'harpon qui provoquent des réactions cutanées importantes, boutons, démangeaisons, lésions oculaires et respiratoires.

La lutte contre les chenilles processionnaires du pin peut prendre différentes formes. Il n'existe aucun moyen de s'en débarrasser définitivement. Les traitements sont à refaire chaque année tant que des nids, et donc des papillons, existent dans notre région.

### Lutte biologique

Il faut pulvériser des toxines produites par une bactérie, le *Bacillus thuringiensis var. kurstaki*, sur les aiguilles des pins. L'ingestion de ces toxines provoque la mort des larves par intoxication.

### Lutte mécanique : l'échenillage

Elle consiste à enlever et à détruire les pontes et les nids. Les nids seront incinérés. Dans ce cas, il convient de se protéger de tout contact avec les poils urticants des chenilles. Il est conseillé d'utiliser un échenilloir qui est un sécateur au bout d'un long manche.



**La Ferme du Goupil** À Vuflens-la-Ville

Nous sommes trois amis passionnés par les enjeux agricoles et alimentaires.

Nous cultivons des légumes sans désherbant, sans produits phytosanitaires de synthèse, avec une attention particulière à notre sol.

Nous vendons notre production sous forme d'abonnement de paniers car c'est un modèle économiquement et socialement durable.

**Période d'essai de 4 semaines**

### Vacances

Des paniers remplacés par des conserves artisanales pendant les vacances d'été

### Souplesse

Possibilité de remplacer quelques légumes dans l'abonnement

### Flexibilité

Retrait 7j/7, de 6h à 22h sur le site de Bobst Mex SA

**Informations supplémentaires :**  
[www.lafermedugoupil.ch](http://www.lafermedugoupil.ch)  
[info@lafermedugoupil.ch](mailto:info@lafermedugoupil.ch)







La Municipalité de Vufflens-la-Ville met au concours le poste suivant :

**Assistant-e administratif-ve**  
**Taux d'activité annualisé : 20 % - 30%**

**Tâches principales :**

- Gérer le site internet communal et s'occuper du journal local (BIOV)
- Remplacer la préposée au CH au guichet lors de ses absences
- Remplacer la secrétaire municipale lors de ses absences en prenant le PV municipal et la suite qui en découle (en dehors des dossiers liés à la police des constructions)
- Rédiger les PV de séances spécifiques
- Soutien dans l'établissement du rapport de gestion ainsi qu'une aide à la rédaction des projets de préavis

**Votre profil :**

- CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent
- Excellente maîtrise des outils informatiques usuels (MS Office & Publisher)
- Excellentes compétences rédactionnelles et orthographe irréprochable
- Précédente expérience dans une administration communale serait un atout indéniable
- Rigoureux-se, organisé-e et polyvalent-e
- Capacité à travailler tout autant seul-e, de manière autonome, qu'en équipe dans un esprit d'entraide et collaboratif

**Nous offrons :**

- Un poste diversifié et créatif au sein d'une petite équipe dont le taux peut évoluer
- De l'indépendance dans l'organisation du travail
- Les avantages liés à une administration publique

**Entrée en fonction :** dans les meilleurs délais ou à convenir

**Traitement :** usuel pour ce poste en fonction de l'expérience et des qualifications

Les personnes intéressées peuvent adresser leur dossier complet, prétentions de salaire et références jusqu'au 20 février 2023, avec la mention "Confidentiel", à la Municipalité de Vufflens-la-Ville, rue de la Poste 10, 1302 Vufflens-la-Ville.



## PROGRAMME DE LA JOURNEE

09h15 : Accueil sur le parking de la salle de sports

09h30 : Début du travail

11h30 : Fin des opérations de nettoyage

11h45 : Apéritif et repas offerts aux participants

Equipement: tenue de travail, gants de jardin ou de vaisselle, bonnes chaussures ainsi qu'un gilet de sécurité fluorescent si vous en possédez. La Municipalité mettra à disposition du matériel de nettoyage en cas de besoin.

*En cas de mauvais temps, la manifestation est annulée*



Action  
cantonale  
de ramassage  
des déchets

[www.balai.ch](http://www.balai.ch)  
#coupdebalai

# COMMUNE DE VUFFLENS-LA-VILLE

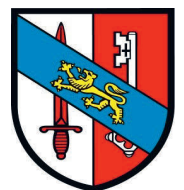
**Date : 25 MARS 2023**

Programme au dos de la présente

**INSCRIPTION(S) à l'action « Coup de balai 2023 »  
à nous retourner d'ici au 10 mars 2023**

au Bureau communal, rue de la Poste 10 ou par mail à : [commune@vufflens-la-ville.ch](mailto:commune@vufflens-la-ville.ch)

Nous inscrivons : ..... adultes ..... enfants  
Nom et prénom : .....  
Adresse : .....  
N° de téléphone : .....  
Mail : .....  
Signature : .....





Bel hiver à toutes et à tous!!!!

